

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail *)	L I N E R	Marathon 2000 .K **)	CH 5499 03

Constructeur The LINER CONCRETE MACHINERY CO., LTD., Gateshead (GB)
 Identification "G.MTLA" ou "G.MTLAS" préfixe au No du châssis (le deuxième chiffre indique le millésime)
"Marathon 2000 .K" sur la plaquette du constructeur (apposée par l'importateur)
 Plaquette constr. à gauche, latéralement sur le carénage de la colonne de direction §)
 N° du châssis à gauche, latéralement vers l'articulation, sur la butée de la direction
 Ident. du moteur "... SRJ ..." à droite, latéralement sur le bloc-moteur, sur plaquette rivée
 Importateur princ. ERNST KELLER, Baumaschinen, 8105 Regensdorf
 Véhicule homologué G4-MTLA-639 / G5-MTLA-696 Signes fixes dans code du type G.MTLA / G.MTLAS

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction hydrostatique, articulée
 Transmission mécanique, non synchronisée
 Nombre de vitesses 3 Entraînement toutes roues
 Frein de service hydraulique, 1 circuit, à disques, sur toutes les roues
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, tambour sur l'arbre primaire de la boîte à vitesses
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, levier articulé
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circ. -

Moteur
 Marque LISTER Type SR 3
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position arrière
 Refroidiss. air Nombre cylindr. 3
 Alésage 88,9 Course 88,9
 Cylindrée 1655 CV-impôt 8,43
 Puissance en CV 19,5 BHP à V/min 2000
 Bruit 84 dB/A à V/min 2140
 Silencieux l = 80 x ø 150 mm
 Mesure des gaz Bacharach = 6
 Déparasitage -

Carrosserie benne basculante **)
 Nombre de portes - Indic. vit. -
 Ceintures sécurité - Rétroviseur -
 Cale - Attelage -
 Antivol -
 Nombre de places 1 av. - centre - ar. -
 Dimensions
 Longueur 3380 (3420) Empattements 1830
 Largeur 1800
 Hauteur 1830 Voie av 1520 ar 1520
 Porte à faux lat. - Voies av - ar -
av 850 (890) ar -
ar 700 Braquage g 10500 d 10500
 Distance volant - vers l'avant du véhicule 2230 (2270)

Poids
 Poids à vide 1120 980 2100
 Charge utile -
 Poids total -
 Garantie fabr. 3780
 Dimens. pneus 10,5-18 10,5-18 (Variantes
 Ply / bar 6 / 2,25 6 / 2,25 voir
 Charge 2860 2860 remarques)
 pour V max 25 25
 Garantie poids remorquable avec frein -
 Garantie poids remorquable sans frein -
 Garantie poids de l'ensemble -
 Poids remorquable testé -
 Vitesse maximale selon le constructeur 17,6 km/h
 Vitesse maximale testée 18 km/h

() = type Marathon 2000 SK

(18 km/h à 2140 t/min au moteur)

Equipement §)
 Feux de route _____
 Feux de croisement BOSCH CH 1 0922 01 _____
 Feux de position id. _____
 Feux rouges R (E) _____
 Feux stop S1 (E) _____
 Clignoteurs av 1 (E) | _____ ar 2a (E) _____
 Catadioptres av _____ | _____ ar I (E) _____
 Feux de gabarit av _____ | _____ ar _____
 Feux complément. _____
 Eclairage plaque _____
 Essuie-glace _____ avec/sans lave-glace _____
 Avertisseurs BOSCH 0320023001 _____

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Chariot de travail *)
 Marque et type L I N E R Marathon 2000 .K **)
 Homologation N° CH 5499 03
 Carrosserie benne basculante
 Places total 1 avant _____
 Poids à vide 2100 Carburant D
 Charge utile - CV-impôt 8,43
 Poids total 2100 Cylindrée 1655

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Immatriculation comme Chariot à moteur, voir FH CH 4499 05

**) Modèles: Marathon 2000 SK = benne basculant sur le côté
 Marathon 2000 FK = benne basculant à l'avant

§) Modifications par l'importateur:

- montage de l'équipement électrique complet y compris la dynamo et la batterie;
- montage des tôles de carénage du moteur à l'arrière et en haut;
- le nom du constructeur doit apparaître sur la plaquette du constructeur;
- montage d'un dispositif antidérapant sur les marchepieds à gauche et à droite;
- un tube carré d'appui pour la benne (FK= 500 mm / SK= 270 mm) doit se trouver sur le véhicule.

A noter dans le permis de circulation:

- couvercle de la distribution: 1 plomb sur les 2 vis de fixation.

Lieu et date de l'homologation
 Zurich, 17.4.75

Homologation fédérale des types de véhicules